



## COMITE REGIONAL DE NOUVELLE AQUITAINE

Siège : 17, rue de la Moulinatte – 33130 – BEGLES

Téléphone : Charles PASTOURELY - 06.13.08.66.97

Mail : [cr-nouvelle-aquitaine@petanque.fr](mailto:cr-nouvelle-aquitaine@petanque.fr)



### Comité Directeur – Nouvelle Aquitaine

Compte rendu de Réunion – 14 mars 2020 – Bègles (33)

**Personnes présentes:** Mrs PASTOURELY, PAQUET, LACAVE, NÉHÉMIE, LAGIÈRE, DEVAINE, MONNIER, ARMAND, DINIEL, GRANIE, PAGNOUX, PARGADE.

Mme BOURIDEYS.

**Excusés:** Mrs FORETNÉGRE, BILLOU, CAPBLANCO et GARRIGUE, Mmes BOULINEAU, COLRAS, COQUILLAS, DELOL, MAZZER

**Absent:** Mr LUDOVIC.

Présence de Mme F. TRELLU

#### 1. Ouverture de la réunion par le Président : Charles PASTOURELY

**C. PASTOURELY** accueille les personnes présentes en remerciant **M. PARGADE** pour la mise à disposition des locaux du comité de Gironde. Il annonce que, bien que l'avenir et les prochains jours restent très incertains avec une actualité très perturbante, les points de l'ordre du jour seront abordés comme si tout allait s'arranger rapidement. Il regrette le nombre important de personnes absentes, surtout que certaines n'ont averti que tard la veille au soir, ce qui n'a pas facilité le travail d'organisation de **M. PARGADE**.

**C. PASTOURELY** précise que **J. CANTARELLI** attend des précisions de la part des ministères du sport et de la santé quant à la position à prendre sur les futures compétitions. Il annonce qu'il craint fortement que les championnats départementaux, programmés majoritairement dans les semaines prochaines, soient impossibles à organiser, et donc par voie de conséquence, il est très pessimiste sur la tenue des championnats de régions et de France. Un effet de dominos des annulations risque de faire de 2020 une année blanche sur le plan sportif.

Avant de débiter cette réunion, **C. PASTOURELY** tient tout particulièrement à avoir une pensée pour **Philippe DEFICIS**, dirigeant remarquable du Comité des Landes et du territoire d'Aquitaine, d'une personnalité adorable et bénévole exceptionnel. Il présente, au nom des dirigeants et licenciés de la région de Nouvelle Aquitaine, les plus sincères condoléances à sa famille tout d'abord, et aux dirigeants landais ensuite.

Enfin, il donne des nouvelles de **F. GARRIGUE**, hospitalisé en urgence depuis la veille car souffrant d'une crise de zona. Les membres du Comité Régional s'unissent, bien évidemment, à leur président afin de souhaiter à **Francis GARRIGUE** un prompt rétablissement et de passer sans trop de douleurs les jours qui vont suivre.

#### 2. Paroles aux présidents des territoires

**LIMOUSIN - Alain FORETNEGRE** absent pour cause d'élections municipales, **Patrick GRANIE** prend la parole :

- Le championnat territorial féminin est en bonne voie, avec une projection de 10 formations en 2021

- Les championnats de tirs de précision se sont très bien passés et sont déjà terminés, ce qui fait réagir **R. ARMAND**, surpris que les dates fixées pour les tous les comités de la région n'aient pas été respectées (*pour mémoire ; finales départementales le 1<sup>er</sup> mai pour les seniors et le 8 Mai pour les jeunes*)
- **C.PASTOURELY** annonce que le délégué pour Malemort, sera **A. FORETNEGRE** et l'arbitre sera **Thomas MARTIN**

**AQUITAINE - J. LACAVE** : Il présente un résumé de la réunion de territoire tenue le 8 février 2020 à Neuvic (24)

- Désignations des sites, délégués et arbitres pour tous les championnats de territoire
- Désignations des sites, délégués et arbitres pour tous les championnats territoriaux de clubs
- Mise en place d'un calendrier prévisionnel pour l'affectation des sites de compétitions pour 2021 et suite
- **C.PASTOURELY** annonce que le délégué pour le 31 Mai sera JM CAPBLANCO délégué et l'arbitre principal **Patrick BUGEAT**
- **B. PARGADE** précise que, pour les championnats des jeunes prévus à La Teste, le prix des chambres est extrêmement cher (109€ la chambre) car ces compétitions sont programmées sur le week-end de Pentecôte, et propose d'effectuer cette compétition sur une journée unique. **J. LACAVE** est très étonné de cette augmentation des prestations pour les hébergements. Il précise qu'il est impossible de réduire cette compétition sur une journée, au regard du nombre de formations présentes. **J. LACAVE** propose à
- **B. PARGADE** de se rapprocher éventuellement des campings, peut-être plus abordables au niveau des tarifs.

**POITOU - CHARENTES Patrick PAQUET** :

- Avant tout autre propos, **P. PAQUET** tient à donner son avis sur les réunions concernant l'audit des arbitres, réunions tenues récemment. Il a, en effet, l'impression désagréable que beaucoup de choses restaient cachées, et reste persuadé que de nombreux dirigeants présents ne maîtrisaient pas les règlements en vigueur. De plus, le compte-rendu rédigé de ces réunions s'avère, à son avis, très difficile à lire et donc à corriger.
- Concernant les nouveaux championnats régionaux et le regroupement des formations qualifiées, il regrette les 'trous' laissés dans le calendrier des territoires qui devaient, à l'origine, organiser les championnats territoriaux, en particulier pour le championnat des vétérans. Il note que le championnat individuel pour lequel seuls 32 licenciés seront concernés sera certainement très calme en terme de mobilisation de public.
- Sélections départementales : Ou ? Quand ? Comment ?

Réponse de **G. DINIEL** :

- Calendrier des sélections - 3<sup>ème</sup> week-end d'octobre pour la sélection de zone à Brive. Le calendrier des sélections a été défini et noté sur le compte-rendu de la réunion du 7 décembre.
  - Commissions territoriales : Poitou-Charentes 29 et 30 août / Limousin 12 et 13 septembre / Aquitaine 19 et septembre Soustons
  - C.R.C Jeune - 26 et 27 septembre - CRC Jeunes : 4 minimum par équipes
- Comment s'associer entre départements ? Transmettre la liste à **G. DINIEL** et à la Région de Nouvelle Aquitaine. **G. DINIEL** pense que les comités pourront présenter les équipes au vu des effectifs annoncés. Il transmettra un mail à tout le monde pour rappeler la procédure d'inscription des équipes

**C. PASTOURELY** précise qu'il faut avoir l'accord des présidents du comité pour la composition des équipes. **J. LACAVE** confirme la règle : Si un comité a un effectif suffisant pour composer ses équipes, et les comités peuvent s'adresser aux comités voisins uniquement si leurs effectifs ne sont pas suffisants.

- Comment gérer les listes des équipes CTC ? Grosses difficultés sur le contrôle des équipes avec les mouvements CDC et CTC. Il pense que certains comités, mal habitués avec des contrôles non effectués jusqu'à présents vont avoir des surprises, en 2021, avec le passage en Région car les contrôles devraient être plus stricts

### 3. Point sur les finances – Christian DEVAINE

<b>BILAN AU 30/09/2020</b>			
<b>ACTIF - Patrimoine de l'association</b>		<b>PASSIF - Ressources financières et Réserves</b>	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES</b>	
Immobilisations incorporelles	169.46 €	Fonds propres : Report à nouveau	23 629.27 €
Immobilisations corporelles		Résultat de l'exercice	48 412.01 €
Autres immobilisations financières		Autres fonds propres : Subventions d'investissement / Apports en fonds propres	
<b>Total ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>169.46 €</b>	<b>Total FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES</b>	<b>72 041.28 €</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>DETTES</b>	
Créances	15 787.50 €	Emprunts et dettes accumulées	
Disponibilités / Trésorerie	65 237.67 €	Fournisseurs et comptes rattachés	9 153.35 €
		Fiscales et sociales (cotisations sociales à régler)	
Charges constatées d'avance		Produits constatés d'avance	
<b>Total ACTIF CIRCULANT</b>	<b>81 025.17 €</b>	<b>Total DETTES</b>	<b>9 153.35 €</b>
<b>Total ACTIF</b>	<b>81 194.63 €</b>	<b>Total PASSIF</b>	<b>81 194.63 €</b>

#### C. DEVAINE : Commentaires

- Disponibilités / Trésorerie 65237,67 € – Recettes non encore rapprochées
- Fournisseurs et comptes rattachés 9153.35 € – Dépenses non encore rapprochées

<b>VISUALISATION - COMPTE DE RESULTAT du 01/10/2019 AU 30/09/2020</b>			
<b>CHARGES</b>	<b>Totaux</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>Totaux</b>
<b>60 - Achats</b>		<b>70 - Ventes de produits , prestations de services</b>	
Fournitures non stockables (eau, énergie)	483.73 €	Prestations de services	6 190.00 €
Fournitures entretien et petit équipement	727.91 €	Vente de marchandises	98.40 €
Autres fournitures	3 166.00 €	Produit des activités annexes	878.05 €
<b>Total achats</b>	<b>4 377.64 €</b>	<b>Total ventes</b>	<b>7 166.45 €</b>
<b>61 - Services extérieurs</b>		<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	
Locations	1 827.81 €	Fédération	13 986.00 €
Divers	60.00 €	<b>Total subventions</b>	<b>13 986.00 €</b>
<b>Total Services extérieurs</b>	<b>1 887.81 €</b>		
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		<b>75 - Gestion Courante</b>	<b>89 260.00 €</b>
Rémunérations intermédiaires et honoraires	530.00 €	Dont cotisations	86 175.00 €
Publicité, Publications	4 221.50 €		
Déplacements, Missions	24 955.22 €	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>255.81 €</b>
Frais postaux et télécommunications	146.54 €		
Services Bancaires	82.80 €	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>Total Autres Services extérieurs</b>	<b>29 936.06 €</b>		
<b>63 - Impôt et Taxes</b>		<b>78 - Reprise sur amortissements et provisions</b>	
<b>64 - Salaires et charges</b>			
<b>65 - Autres Charges de gestion courante</b>	<b>25 908.05 €</b>		
<b>66 - Charges financières</b>		<b>79 - Transfert de charges</b>	<b>783.00 €</b>
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>90.00 €</b>		
<b>68 - Dotation aux amortissements</b>	<b>839.69 €</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>63 039.25 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>111 451.26 €</b>

#### **4. Les récompenses – Alain NEHEMIE**

**A. NEHEMIE** annonce que les fanions pour les championnats territoriaux et régionaux sont disponibles et seront distribués en fin de réunion. Restent en attente les coupes et fanions pour les jeunes. Toutefois, il est inutile de se précipiter avant de voir si ces compétitions vont se dérouler.

**R. ARMAND** propose de voir s'il est possible de faire des bandes à coller sur les fanions pour changer l'année inscrite.

#### **5. Championnat régional des jeunes – Patrick PAQUET**

**P. PAQUET** : Rappelle la date butoir du 14 mai pour fournir le nombre d'équipes retenues par chaque comité. **G. DINIEL** effectuera fera un mail de rappel.

Le championnat des jeunes est prévu pour le 31 mai à St Pierre Oléron avec 2 ou 3 équipes par comités pour un total de 32 équipes par catégories.

- **Logiciel de gestion des résultats** : Le système SWISS est retenu pour les résultats. **G. DINIEL** a contacté **M. SCHMITT** qui modifie actuellement le logiciel fédéral afin qu'il prenne en compte 32 ou 16 équipes. L'adaptation du logiciel devrait parvenir 15 jours avant la date de la compétition. Le règlement fédéral sera le seul appliqué.
- **Inscriptions** : Pour les inscriptions, chaque comité transmettra ses qualifiés à la Région de Nouvelle Aquitaine.
- **Tables de marque** : La gestion de 3 championnats différents est nécessaire, donc il est préférable d'avoir 3 tables de marque. Bénévoles pour tenir les graphiques : **Loïc MONNIER / Christian DEVAINE / Jean-Jacques LAGIERE**
- **Tenues vestimentaires** : Tenues des clubs, tenues neutres avec écusson du comité ou tenues du comité.
- **Délégué** : **P. PAQUET / Arbitres** : **R. ARMAND (principal) / Th. MARTIN / P. COUFFIGNAL ou BUGEAT**
- **Jury** : **P. PAQUET / R. ARMAND / Loïc MONNIER / Christian DEVAINE / Jean-Jacques LAGIERE**
- **Parkings** : Consigne de la mairie à respecter - utiliser les parkings extérieurs
- **Logement** : la Région s'occupe des réservations / **P. PAQUET** centralisera les demandes des comités (Centre de vacances à proximité) / Prévoir de préciser sur les inscriptions 1 éducateur + 3 joueurs et le nombre de véhicules afin de distribuer les équipes sur les logements en fonction des moyens de locomotion. Bien différencier les réservations pour les nuits de samedi à dimanche et dimanche à lundi
- **Frais pris en charge** : Pour le 31 Mai, la Région prendra en charge le délégué, les 3 arbitres, et les 3 bénévoles de la table de marque

#### **Championnat à Chatellaillon**

- 21 mai – Région individuel féminin – délégué **Loïc MONNIER** / arbitre : **Roland ARMAND**
- 24 mai – Région Doublettes Mixtes – délégué **Loïc MONNIER** / arbitre : **Roland ARMAND**

#### **6. Championnat Tir de précision – Patrick PAQUET**

- **Matériels** : Le comité de Charente maritime fournira 12 gabarits et 12 jeux de boules cibles. Pour les cercles de lancers, voir avec le CD86
- **Personnels** :
  - **12 arbitres** : **R. ARMAND** - Voir si les 3 arbitres du dimanche 31 mai restent le lundi + **A. NEHEMIE**  
**R. ARMAND** nommera les 8 arbitres supplémentaires qui officieront  
Prise en charge de la Région : pour le repas et les déplacements pour les 8 arbitres  
Logements en plus pour les 4 autres
  - **Educateurs** : La Région prend en charge les repas. **J. LACAVE** rappelle que chaque comité doit fournir un délégué et un éducateur selon les décisions des réunions précédentes  
**G. DINIEL** relance les comités pour obtenir les listes nominatives des éducateurs et délégués

- Elus régionaux présents : Charles PASTOURELY/ Alain NÉHÉMIE /Jacques LACAVE / Loïc MONNIER / Joëlle BOURIDEYS / Christian LUDOVIC / Jean-Jacques LAGIERE / Jean-Marc CAPBLANCO / Yvette DELOL / Serge PAGNOUX.

**C. PASTOURELY** demande si l'on peut faire un deuxième tour de tir pour les 20 joueurs éliminés au premier tour. Réponse – aucune compétition supplémentaire ne sera prévue

**R. ARMAND** s'étonne du non-respect du calendrier fédéral unique par les comités. **C. PASTOURELY** répond que le règlement FFPJP applicable est arrivé après les premières organisations dans les comités, mais que ces résultats doivent être validés. Toutefois, le règlement fédéral strict devra être appliqué sur les prochaines journées finales au niveau des comités

## **7. Responsabilité Florence TRELLU**

**C. PASTOURELY** fait part d'une demande de la fédération pour la prise en charge des frais engagés par **Florence TRELLU**

Il présente une liste très détaillée des prestations proposées par **F. TRELLU** reprise ci-dessous :

- **Formation – 20 jours**
  - Gestion des dossiers (gros volume horaire étalé sur la période de mi-août à fin février, traitement des dossiers, gestion des chèques, tableaux, relances, calendrier, recherche des lieux et contacts avec les responsables des comités concernés)
  - Samedi 25 janvier 2020 / 2 jours
  - Territoire Limousin – création ETT Limousin – Contenu sélection – Formation évaluation – EDP – Championnats des jeunes + 1 jour de déplacement
  - Examen TC – 15 et 16 février / 2 jours
  - Formation BF1 et TV fin 2019-2020 / 6 jours
- **Championnat jeunes / 6 Jours**
  - Triplettes – 30 et 31 Mai 2020 – Territoire Poitou Charente / 2 jours
  - Tir de précision - 1 juin 2020 – Territoire Poitou Charente / 1 jour
  - CRC Jeunes - 25 au 27 septembre 2020 / 3 jours
- **Sélection – 13 jours**
  - CD87 – Saint-Julien – 29 août 2020 / 3 Jours - 1 jour de déplacement / 1 jour de préparation
  - 18 – 19 – 20 septembre 2020 (2 jours de préparation, fichiers, dossiers de suivi, contenu, gestion rotation des parties, ateliers, hébergements, restauration, éducateurs)
  - Zone 4 16 – 17 – 18 octobre 2020 – Limoges – 5 jours - (2 jours de préparation, fichiers, dossiers de suivi, contenu, gestion rotation des parties, ateliers, hébergements, restauration, éducateurs)

**C. PASTOURELY** – Formations OK / Sélections OK / Tables de marque pas de besoin particulier

**Proposition** : La Fédération souhaite que la région crée un emploi. Le montage financier sera proposé par la fédération. Elle s'occupe aussi de l'appel à candidature pour l'emploi demandé

- **C. PASTOURELY** regrette la modification du statut de Florence, et regrette que le départ de FLORENCE pour la FFPJP n'est pas attendu la fin du mandat.
- **P. PAQUET** n'est pas favorable à la prise en charge de Florence par la région de Nouvelle Aquitaine
- **G. DINIEL** trouve difficile, en matière de temps disponible, de gérer les dossiers pour les 12 comités
- **F. TRELLU** regrette que les dossiers soient incomplets pour les formations
- **J. LACAVE** demande à ce que soit défini précisément un nombre de jours et de fixer un budget en fonction
- **P. PAQUET** demande un tableau des missions effectuées et proposées.
- **C. PASTOURELY** demande le coût journalier d'une mission, ce qui permettrait de déterminer le budget en nombre de jours pour les missions

### Conclusions de C. PASTOURELY

- La fédération reste toujours l'employeur de la **Florence TRELLU**
- La proposition d'une création d'emploi a déjà été traitée lors de l'assemblée générale de la Région de 2019.
- Questions à poser à la Fédération
  - Qui est l'employeur de **Florence TRELLU** ?
  - Quel le coût journalier des prestations proposées par **Florence TRELLU** ?
  - Quelle participation financière sera nécessaire pour une mise à disposition basée sur 28 jours ?

## 8. Propositions de championnats de région supplémentaires

**C. PASTOURELY** évoque les divers championnats organisés par le Territoire d'Aquitaine et qui ont vocation à disparaître avec le regroupement des territoires. Ces championnats sont doublettes promotions, triplettes mixtes et doublettes vétérans auxquels viendrait s'ajouter un championnat triplette pour la catégorie des benjamins. **C. PASTOURELY** défend l'existence de ces compétitions, en argumentant qu'il serait possible d'utiliser les dates des championnats de région de jeu provençal. Il annonce que les présidents de région, en réunion, ont refusé un championnat de France doublettes juniors, préférant celle d'un championnat triplettes mixtes.

**J. LACAVE** reprend les propositions en ajoutant la possibilité pour les licenciés d'obtenir un titre de champions de région. En effet, même s'il n'y a pas de championnat de France ensuite, les joueurs sont très demandeurs de ce type de compétitions.

Un tour de table est donc organisé afin d'obtenir l'avis de chacun :

- **C. DEVAINE** évoque le souci pour trouver des dates disponibles, rejoignant ainsi les avis de **R. ARMAND** et **P. PAQUET**
- **B. PARGADE** pense que les championnats doublettes juniors et triplettes mixtes seraient une bonne chose.
- **A. NEHEMIE** est d'accord pour les triplettes mixtes, mais refuse l'organisation d'une catégorie benjamins. Il ajoute que l'absence de qualifications pour des championnats de France, risque de démotiver les licenciés et donc d'influer sur la participation des licenciés.
- **C. DEVAINE** soulève les problèmes de calendrier pour caler ces nouveaux championnats
- **G. DINIEL** soutient le championnat benjamins, arguant qu'il s'agit du championnat attirant le plus grand public avec les parents. Il regrette de faire jouer des benjamins dans le championnat des minimales, considérant un trop grand écart dans les âges
- **P. GRANIE** soulève l'avantage de l'apport financier de ces championnats, et fait remarquer que la catégorie des benjamins est très porteuse au niveau des parents qui se déplacent pour voir les petits
- **S. PAGNOUX** est favorable aux championnats triplettes mixtes, et doublettes promotions, mais pas vraiment enthousiasmé par ceux de la catégorie des benjamins
- **L. MONNIER** retient le championnat en triplettes mixtes, même s'il regrette l'absence d'un championnat de France
- **P. PAQUET** estime qu'il y a trop de championnats, et que ceux évoqués en supplément n'ont pas la valeur et la reconnaissance des titres obtenus. Il ne souhaite pas organiser d'éliminatoires, si ces derniers ne proposent pas de places dans des championnats de France. Par contre, il serait favorable à la catégorie des benjamins, même s'il regrette le peu d'effectifs de cette catégorie dans son comité.
- **R. ARMAND** relève que les nationaux en catégorie triplettes mixtes sont très fréquentés, donc les licenciés sont demandeurs. Il serait favorable aux doublettes vétérans et doublettes promotions
- **J. BOURIDEYS** est favorable aux championnats en catégorie des benjamins

Conclusions : **C PASTOURELY**

- Triplettes mixtes et catégories des benjamins : ces championnats semblent obtenir un avis favorable
- Très peu d'enthousiasme pour les doublettes promotions et les doublettes vétérans

## 9. Réponses de FFPJP après Marseille

Questions encore à l'étude par la Fédération Française :

- Tronc commun obligatoire pour les délégués sur les nationaux – Graphiqueurs sur les nationaux, internationaux, championnats de France – Evènementiels
- Tronc commun gratuit pour les dirigeants
- Principe de fonctionnement de la phase finale du tir de précision
- Certificat médical refusé pour un élu de comité par le médecin traitant, donc seul apte à décider de l'état de santé du licencié. Réponse de la Fédération : voir avec le médecin fédéral  
Possibilité à étudier : création d'une licence de dirigeant (principe de licence blanche), qui permettrait à un licencié d'être uniquement dirigeant et non joueur
- **A. NEHEMIE** rappelle que les arbitres régionaux de plus de 65 ans doivent transmettre une copie du certificat médical obligatoire au président de région
- Tarification des mutations – cadets 3<sup>ème</sup> année mutation gratuite
- Mutations internes toujours payantes même avec un an d'interruption
- Mutations professionnelles – Le retour de ce type de mutations ne semble plus d'actualité, vu nombre de cas litigieux et de tricheries dans les années précédentes - Refus annoncé par la fédération
- L'existence des territoires s'arrêtera fin 2020, pas de prorogation. En 2021, seules les régions existeront, donc plus aucune qualification au niveau des territoires (anciennes ligues).
- Coupe de France – Demandes des présidents des régions : intégration d'une 2<sup>ème</sup> féminine dans l'équipe, la doublette mixte sera remplacé par la doublette féminine.  
Sur ce point, les membres du Comité Régional de Nouvelle Aquitaine sont très surpris de cette demande, n'ayant à aucun moment été consultés.  
Cette proposition a été abordée à MARSEILLE lors de la réunion FFPJP.
- Vote pour les élus fédéraux– demande de la prise en compte des votes des présidents de Région, lors des A.G fédérales.  
**P. PAQUET** est très surpris de cette demande et ne trouve pas celle-ci recevable, car il estime que cela ferait redondance des votes avec les présidents de comités.  
**C.PASTOURELY** répond que le pourcentage attribué aux comités régionaux, ne devra pas être calculé au détriments des comités départementaux.  
**R. ARMAND** trouve que ceci entre dans un constat d'utilité des présidents de région.  
**C. PASTOURELY** regrette l'absence de reconnaissance du rôle des présidents de région.  
**P. PAQUET**, fort de son expérience de dirigeant, annonce que les votes des présidents de région n'ont jamais été reconnus et pris en compte lors des congrès nationaux
- **C. PASTOURELY** nous fait savoir que l'avocat de **T. GRANDET** a demandé un passage à l'audience au tribunal administratif de BORDEAUX – RV le 23 mars 2020 en audience publique, notre avocat prépare un mémoire sur le sujet.
- C.N.C – dates
  - 10 et 11 octobre CNC 1B St Yrieix - délégué : Serge PAGNOUX
  - 10 et 11 octobre CNC3 à St Yrieix – délégué : Serge PAGNOUX
  - 10 et 11 octobre CNC2 Féminines - Bassens –délégué : C. DEVAINE
  - 24 et 25 octobre - CNC 1 B Champdeniers – délégué : Loïc MONNIER
  - 24 et 25 octobre - CNC 2 C BRIVE – délégué Patrick GRANIE
  - 24 et 25 octobre - CNC 2 D Pau – délégué - JM CAPBLANCO
  - 24 et 25 octobre - CNC F 2 E Soustons – délégué - J.LACAVE
  - 7 et 8 novembre- CNC 1 B Bassens- délégué- Alain NÉHÉMIE
  - 7 et 8 novembre – CNC 3 G Marmande : délégué : Joëlle BOURIDEYS
  - 7 et 8 novembre – CNC F 2 E Marmande : délégué : Joëlle BOURIDEYS
  - 16 au 18 octobre CNC Provençal – St Yrieix – L.MONNIER
  - 20 au 23 octobre CNC vétérans – St Yrieix S. PAGNOUX
  - 23 au 25 octobre CNC Jeunes – St Yrieix G. DINIEL

**Alain NÉHÉMIE** nous redonne le tableau des nationaux avec les délégués.

- 06 et 07 juin - BASSENS - Délégué : Béatrice COLRAS
- Mail: [beatricecolras@gmail.com](mailto:beatricecolras@gmail.com)
- 13 et 14 juin - MARANS - Délégué : Alain NÉHÉMIE
- Mail: [alain.nehemie@free.fr](mailto:alain.nehemie@free.fr)
- 20 ET 21 juin – ST VINCENT DE TYROSSE - Délégué : Joëlle BOURIDEYS
- Mail: [bjoelle33@aol.com](mailto:bjoelle33@aol.com)
- 27 ET 28 juin - VIVONNE - Délégué : Loïc MONNIER
- Mail: [monnierlo@wanadoo.fr](mailto:monnierlo@wanadoo.fr)
- 04 et 05 juillet - BELLAC - Délégué : Loïc MONNIER
- Mail: [monnierlo@wanadoo.fr](mailto:monnierlo@wanadoo.fr)
- 04 et 05 juillet - SOUSTONS - Délégué : Jean-Marc CAPBLANCQ
- Mail: [jeanmarc.capblancq@gmail.com](mailto:jeanmarc.capblancq@gmail.com)
- 11 et 12 juillet - CAPBRETON - Délégué : Alain NÉHÉMIE
- Mail: [alain.nehemie@free.fr](mailto:alain.nehemie@free.fr)
- 25 et 26 juillet – ST VAURY - Délégué : Christian DEVAINE
- Mail: [christiandevaine51@yahoo.fr](mailto:christiandevaine51@yahoo.fr)
- 15 et 16 août - OBJAT - Délégué : Alain FORETNEGRE
- Mail: [forealain19@wanadoo.fr](mailto:forealain19@wanadoo.fr)
- 22 et 23 août - SAINTES - Délégué : Alain NÉHÉMIE
- Mail: [alain.nehemie@free.fr](mailto:alain.nehemie@free.fr)
- 06 et 07 septembre - MIMIZAN - Délégué : Marie MAZZER
- Mail: [marie.mazzer@orange.fr](mailto:marie.mazzer@orange.fr)
- 19 et 20 septembre - CHATELAILLON - Délégué : Serge PAGNOUX
- Mail: [serge.pagnoux@sfr.fr](mailto:serge.pagnoux@sfr.fr)
- 26 et 27 septembre - PARTHENAY - Délégué : Alain NÉHÉMIE
- Mail: [alain.nehemie@free.fr](mailto:alain.nehemie@free.fr)

- **Patrick BUGÉAT** est proposé pour être nommé à l'association française du corps arbitral multisports. Une grande récompense pour lui et une belle reconnaissance pour notre région.

**C. PASTOURELY** fait mention d'un courrier d'**Yvette DELOL** à **Joseph CANTARELLI** mettant en cause un membre de notre région

**G. DINIEL** effectue un résumé des faits passés pendant les sélections, et note quelques invraisemblances, à son avis dans les résultats fournis à la Fédération. Ces faits seraient à l'origine d'un différend entre **Y. DELOL** et **G. DINIEL**.

**B. PARGADE** fait lecture du courrier écrit à l'intention de **J. CANTARELLI**, clarifiant sa position.

Réponse annoncée de **J. CANTARELLI** qui sera suivie de celle de **C. PASTOURELY**

En conclusion, **Y. DELOL** n'étant pas présente à cette réunion, les suites données à ces divers échanges feront l'objet d'un point lors de notre prochaine réunion.

- **COMITE CHARENTE – DEMANDE SUBVENTION**

**Christian DEVAINE** fait état de la demande du Comité des CHARENTES, qui organise les coupes européennes. Nombre d'équipes passe de 16 à 32 donc, demande d'une subvention de 3000€  
Un tour de table est effectué, et cette demande ne soulève pas un grand enthousiasme.

Conclusions des discussions :

- Demander le bilan de l'action effectuée l'année précédente afin de déterminer l'aide allouée.



- Une base de 1500 € semble être plus réaliste
- **C. PASTOURELY** fait lecture du courrier de **E HERVOUET** qui juge anormal les sanctions prise en appel, par la commission de discipline de la Région.

## **10. Florence TRELLU**

**F. TRELLU** effectue un exposé très détaillé sur les demandes de subventions auprès du CNDS, car à ce jour, seuls 4 comités l'ont effectué et tous ont obtenu ce qu'ils avaient demandé.

Elle précise que peuvent être subventionnées à 100%, sur un budget 1500€ minimum par action :

- Journées pour un club avec école organisation – Journée des jeunes avec des centres de loisirs ou scolaires
- Journées découverte licenciés et non licenciés
- Toutes les journées handivalides (1 handicapé + 1 valide)
- Journée de la femme / Journée des féminines (1 licenciée + 1 non licenciée)
- Pas de subventions pour les championnats
- Pas de subventions pour les équipements

Elle ajoute, que pour 2020, pas d'obligation d'avoir un projet associatif avec des Inscriptions par Internet, mais que les projets associatifs seront obligatoires à partir de 2021

Elle estime qu'une personne par comité, au moins, devrait savoir remplir les dossiers de demandes. Afin d'aider les comités, **Florence TRELLU** va transmettre un mail complet avec les modalités de dépôts des dossiers. (Demandes de subvention à l'Agence Nationale du Sport avec un compte associatif)

**P. PAQUET** demande si un planning est arrêté pour les dates de dépôt ? Réponse : Dossiers déposés avant mi-avril.

**C. PASTOURELY** lui demande de bien vouloir conseiller les présidents(es) de comité ainsi que le trésorier du comité régional nouvelle aquitaine pour les montage de ces dossiers.

**F. TRELLU** donne sont accord.

**C. PASTOURELY** annonce qu'une prochaine réunion pourrait se faire dans l'urgence suite aux décisions de la FFPJP, de reporter les championnats départementaux sur les dates des championnats de région, ce qui annulerait tous nos championnats de territoire et de région pour 2020.

Puis il remercie tous les présents à cette réunion, leur souhaite un bon retour et aussi de prendre soin de leur santé, cause de ce début de pandémie qui va couvrir la France

**Fin de séance – 17h30**

Le Président

Le Secrétaire